



a Monsieur le Prefet de Cantal

J. soussigné Bastien
Eumardes, age de 45 ans,
sollicite de la bienveillance de
Monsieur le Prefet de Cantal,
la delivrance de trois passeports
au nom de : Madame Veuve
Begni, age de 88 ans, Mademoiselle
Jeanne Begni, age de 19 ans
et Monsieur Bastien Eumardes,
age de 4 ans, par le route
en Belgique (Liege, Arlon et
Munster) par suite d'un
mariage.

Aurillac le 15 Juillet 1920

J. Bastien

Ami favorable
Cantale le 15 juillet 1920

officiers de Police

